

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### TROPHÉES VÉLO 2018 : QUELS SERONT LES TERRITOIRES PLÉBISCITÉS ?

Le vélo est devenu une véritable tendance au sein de notre société, conduit par des valeurs qui font son succès : le plaisir, la convivialité, l'amitié, la solidarité. Pour de courts déplacements ou pour découvrir des paysages, l'essayer, c'est l'adopter ! Plus qu'une activité sportive, le cyclotourisme s'est aujourd'hui imposé comme un art de vivre.

Pour la cinquième année consécutive, la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) organise le trophée *Destination vélo 2018*. A l'instar de la précédente édition, un second trophée sera décerné pour l'*Itinéraire vélo 2018*.

#### LA DESTINATION VÉLO 2018

**Ce trophée récompense les territoires pour leurs efforts sur le développement et la structuration de l'offre à vélo.**

Les critères de sélection portent sur les aspects qualitatifs et quantitatifs :

- le potentiel cyclable.
- l'accueil des cyclotouristes.
- la labellisation des territoires.

#### L'ITINÉRAIRE VÉLO 2018

**Le trophée Itinéraire vélo est destiné aux structures gérant un itinéraire de plus de 100 kilomètres.**

La sélection de l'itinéraire portera sur les critères essentiels permettant aux touristes à vélo de profiter en tout confort du parcours, à savoir :

- les aménagements cyclables.
- les services liés à l'itinéraire.
- sa visibilité ainsi que sa promotion.

Date butoir pour le dépôt de candidature :  
10 février 2018

Plus d'informations sur :  
[www.ffct.org](http://www.ffct.org)



**Comment se fait la sélection ?** Chaque dossier est attentivement analysé par un jury composé des différents acteurs du développement du tourisme à vélo en France – à savoir la FFCT, les salons Destinations nature et Mondial du tourisme, les Départements & Régions cyclables (DRC), le Réseau tourisme et territoires, l'Association des journalistes de tourisme (AJT), la Fédération française des stations vertes – et présidé par la Coordinatrice Interministérielle pour le développement de l'usage du vélo (CIDUV). Trois dossiers en lice seront sélectionnés pour la Destination vélo et un seul pour l'Itinéraire vélo.

**Quand et où se déroule la remise des trophées ?** Les prix seront décernés lors du salon Destinations nature (Paris Expo - Porte de Versailles), le vendredi 16 mars 2018 pour la remise officielle des trophées.

**Quelle valorisation pour le lauréat ?** Gage de légitimité, la Destination et l'Itinéraire vélo 2018 pourront valoriser ce prix tout au long de l'année. Ils seront mis en valeur par la FFCT et ses partenaires sur leurs différents supports (Newsletter, communiqué de presse, revue *Cyclotourisme*, cyclotourisme-mag.com, site Internet, réseaux sociaux...). La FFCT travaillera de pair avec les lauréats afin de les aider à poursuivre leur efforts.

### L'ÉDITION 2017

Le 17 mars dernier, dans le cadre du salon Destinations nature, il a été difficile de déterminer un lauréat au vu de la qualité des dossiers. La « Destination vélo 2017 » a été attribuée exceptionnellement à la Charente-Maritime et la Drôme, arrivées ex-aequo. La Vélodyssée, forte de ses 1 400 km de Roscoff à Hendaye est devenue « Itinéraire vélo 2017 ». Un excellent cru pour ces territoires !



#### LA F. F. CYCLOTOURISME

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 4 500 randonnées en France et à l'étranger, attirant chaque année plus de 2 millions de participants. Ses 3 100 clubs et 400 écoles de cyclotourisme accueillent, conseillent et forment débutants et confirmés, à travers toute la France.



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE LA FFCT SUR :



@FFcyclotourisme



@FFcyclotourisme



@ffcyclotourisme



@FFCyclotourisme